

ron. Un autre monsieur — celui qui avait commencé par \$ 5000. 00 — a élevé son aumône jusqu'au chiffre de \$ 25 000. 00.

On pourrait peut-être dire : pourquoi dépenser tant d'argent quand on est si pauvre, et pour construire une chapelle et une école dont on aurait peut-être pu se passer ?

— A cela je réponds d'abord que le Patronage lui-même n'a rien à y voir, qu'il n'a en cette affaire aucune responsabilité, qu'il n'a rien emprunté et que ce sont des laïques, amis de l'institution, qui ont jugé à propos de donner et de construire. Il faut remarquer ensuite que ces bienfaiteurs insignes sont des hommes d'affaires qui n'aiment pas à gaspiller leur argent, et que, s'ils ont cru devoir donner de si larges aumônes, ils devaient avoir de bonnes raisons pour cela. Ajoutons qu'ils n'ont aucun compte à rendre à qui que ce soit et que, légitimes propriétaires de leurs revenus, ils ont la liberté d'en disposer comme bon leur semble. Au reste, je puis dire en connaissance de cause qu'ils ne regrettent rien, bien au contraire, et qu'au besoin ils seraient prêts à recommencer.

Allez visiter le Patronage, et vous verrez que la chapelle, la salle, et tous les nouveaux bâtiments sont d'une utilité manifeste et d'un usage quotidien, et qu'il n'y a pas eu de dépense inutile ; le Patronage n'en est certes pas devenu plus riche, mais il peut faire plus de bien, recueillir un plus grand nombre d'enfants, multiplier ses œuvres d'assainissement moral et de civilisation chrétienne.

Chose admirable : deux des meilleures et des plus intéressantes conférences de Saint-Vincent de Paul ont leur siège au Patronage, et sont composées uniquement des jeunes gens de l'Union Notre-Dame et de l'Union Saint-Louis de Gonzague.

Après avoir, pour la plupart, reçu eux-mêmes la charité, ils la font à leur tour et consacrent une partie de leur temps et de leur argent à secourir les pauvres. Enfin j'ajoute, pour terminer cette courte et incomplète notice, qu'une très jolie revue

— *Les Fleurs de la Charité* — est imprimée par les enfants ; quant à la rédaction, c'est une autre affaire ; il suffit de lire un numéro pour voir que ces fleurs exquises sont cultivées par un excellent jardinier français.

Quoique l'Assurance mutuelle des Fabriques ne fasse pas précisément partie des œuvres diocésaines, je profite de l'occasion

pour en donner
culaire du 6 no
vait à \$2,866,81
de \$3,080,000, C
\$214,000.00 en

Nous assistions,
à Saint-Roch de
piété qui y règne,
sont multiples. R
solenités du culte
l'illumination élec
de fête la vieille
reste pourtant la n
de l'orgue ont ex
que. Sous la dire
enfants de chœur
groupe de ces ang
portant des flambe
du Saint Sacremer
— Toute l'après-m
Enfants de Marie
d'adoration ; lund
du Couvent et de l
Prisonnier de l'aut
était confiée aux
Vierge, de la socié
— Quel précieux
paroisse, que le ret
tous les paroissien
des communions qu
occasion ! Mais il
curé Gauvreau et
un ministère si lab